

A

Formule de procès verbal de cour martiale permanente

Procès verbal d'une cour martiale permanente tenue à u Dépot du District No. 4, CA,

le 7^e jour de mars, 19 46 à 1105 heures,

pour le procès de D-653190 Pte. Jacques GAMACHE,

Matricule Grade Nom et prénom

R.C.E.M.E., CA, attaché au Dépot du District No. 4, CA,
Unité Détachement, le cas échéant

PRÉSIDENT: Major P.J.F. BOUSQUET, Quartiers-Généraux, District Militaire 4

PROCUREUR: Capitaine M.J.R. MATHIEU, Quartiers-Généraux, District Militaire 4
Grade Nom et prénom

Unité Détachement, le cas échéant

OFFICIER DÉFENSEUR: Capitaine R. MORENCY, CID, CA, attaché au Dép. du Dist. No. 4, CA.
Grade Nom et prénom

~~CH. A. V. S. S. A. X~~

Unité Détachement, le cas échéant

VERDICT:

La Cour déclare l'accusé, D-653190, Pte. Jacques GAMACHE, RCME, CA, attaché au Dépot du District No. 4, CA, coupable à l'égard du chef d'accusation.

SENTENCE:

La Cour condamne l'accusé, D-653190, Pte. Jacques GAMACHE, RCME, CA, attaché au Dépot du District No. 4, CA, à la détention pendant huit (8) mois.

Extracts entered as No. 44543 in the
Record of Court Martial sent to the
Office of the Judge Advocate-General
this 6 day of May 1946

Signé à Montréal-Sud, Qué. ce 7^e jour de mars, 1946.

(P.J.F. BOUSQUET) Major

Président de la cour martiale permanente.

M.F.E. 1486A
10M-1-45 (6449)
H.Q. 1772-33-2296
K.P. 26109